tels que l'eau et l'assainissement de manière beaucoup plus rentable. De même, la future dynamique démographique sera elle-même influencée par la réussite, les difficultés et les défaillances dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

II. Anticiper l'augmentation de la population mondiale

5. La population mondiale a augmenté de deux milliards de personnes au cours des 25 dernières années, passant de 5,3 milliards, en 1990, à 7,3 milliards, en 2015. Malgré un ralentissement de la croissance démographique, la population mondiale continue de croître de 81 millions de personnes chaque année. D'ici à 2030, année cible pour la réalisation du programme de développement pour l'après-2015, l'économie mondiale devra faire vivre 8,4 milliards d'habitants (voir tableau 1). Excepté l'Europe qui, selon les projections, devrait enregistrer une légère baisse de sa population de l'ordre de moins de 1 % d'ici à 2030, toutes les autres régions devraient croître d'au moins 10 % dans les 15 prochaines années. L'Afrique, depuis longtemps le continent le plus pauvre et le moins développé, représentera plus de 40 % de la croissance démographique absolue et abritera, d'ici à 2030, près d'un-cinquième de la population mondiale.

Tableau 1
Population par grande région, 2015 et 2030 (variante moyenne)

	Population (millions)			*Répartition de la population (pourcentage)*	
	2015	*2030*	*Ratio 2030/2015*	*2015*	*2030*
Monde	7 324,8	8 424,9	1,15	100,0	100,0

l'éducation et la santé, améliorer l'accès aux services de base, planifier et développer les villes, protéger les écosystèmes locaux et promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives. À l'autre extrémité du spectre, la fécondité est déjà inférieure au taux de remplacement dans un nombre croissant de pays. Dans certains cas, les pays seront confrontés au vieillissement de la population conjugué à une baisse démographique importante en chiffres absolus dans les 15 prochaines années, créant un ensemble de perspectives et d'enjeux différent (voir fig. I).

Figure I

Ratio de la population prévue en 2030 par rapport à celle de 2015, par niveau actuel de revenu national brut par habitant

Source

traduit par un accroissement des investissements en faveur des enfants[1] et est associé à un large éventail d'autres conséquences positives dont une amélioration de la santé et de l'autonomisation des femmes, des revenus et un patrimoine plus élevés des familles, un meilleur recours aux services de santé préventive et de meilleurs résultats en termes de santé et de scolarité des enfants[2].

8.

Figure II

Ratio des naissances prévues en 2015-2030 par rapport à celles de 2000-2015, par niveau de revenu national brut par habitant en 2010

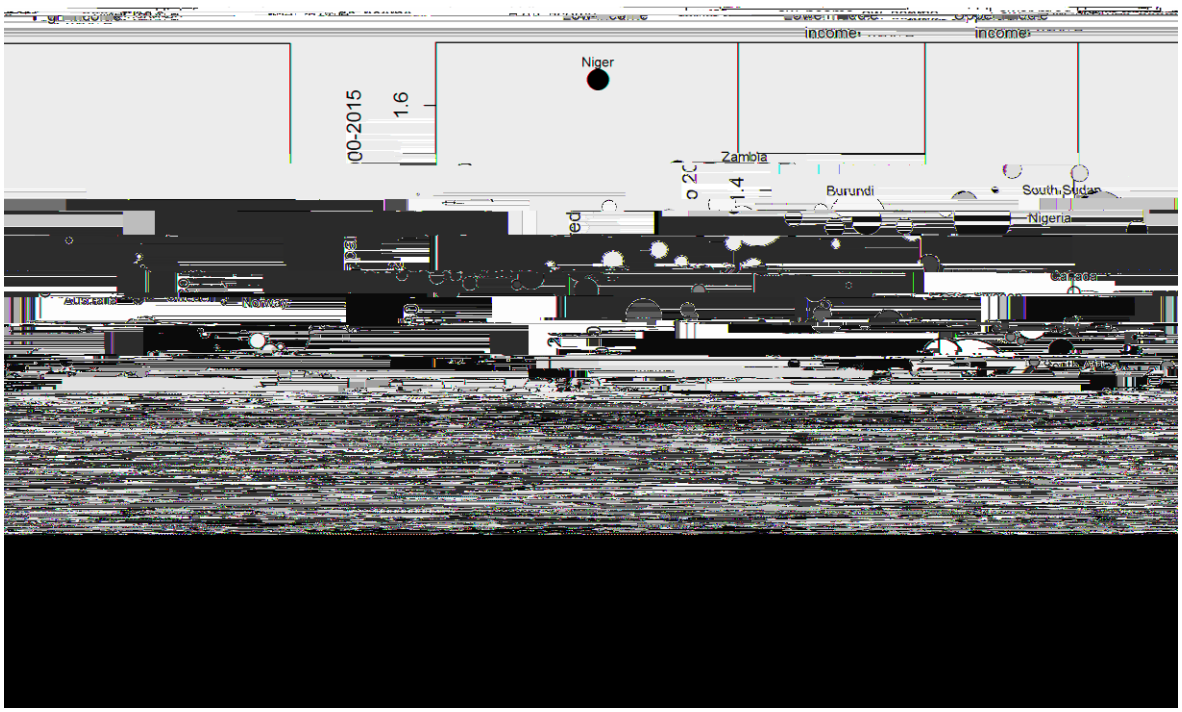

Source : World Population Prospects: The 2012 Revision – Extended Dataset et Banque Mondiale, base de données des indicateurs 2014.

11. Une augmentation du nombre de naissances durant les 15 prochaines années mettra à rude épreuve la capacité des pays à assurer aux femmes et aux enfants l'accès à des services de soins de santé de haute qualité. C'est particulièrement vrai pour l'Afrique, où les prévisions de croissance de la natalité sont les p Q la

Figure III

Ratio du nombre des naissances prévues en 2015-2030 par rapport à celui de 2000-2015, en fonction du taux actuel de couverture vaccinale contre la rougeole

Source : *World Population Prospects: The 2012 Revision Extended Dataset* et Nations Unies, base de données des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement 2014, disponible sur http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx.

12. Depuis l’adoption des objectifs du Millénaire pour le développ l ré r

Figure V
Ratio du nombre prévu d'enfants atteignant 5 ans en 2015-2030 par rapport à la période 2000-2015, par taux de scolarisation en primaire

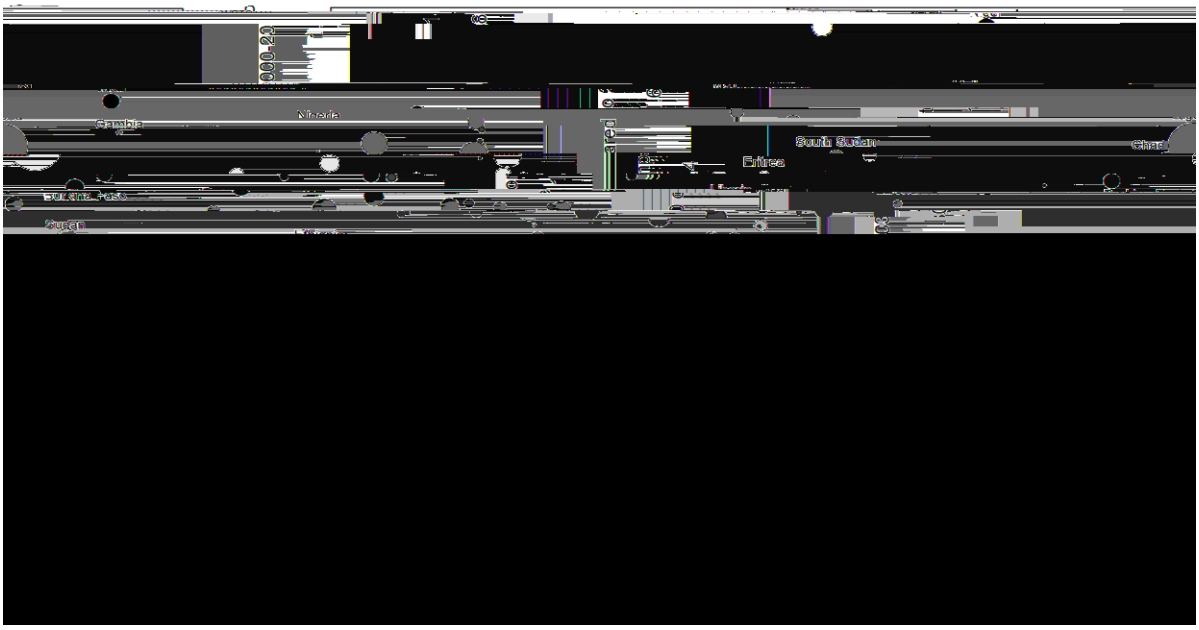

Source : *World Population Prospects: The 2012 Revision* *Extended Dataset* et base de données des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement.

V. Anticiper l'arrivée du prochain 1,9 milliard de jeunes

16.

Figure VI

projections laissent entrevoir que les pays qui connaîtront la croissance la plus forte du nombre d'adolescents et de jeunes durant les 15 prochaines années sont précisément ceux qui ont déjà du mal à répondre aux besoins de la cohorte actuelle en matière d'éducation et de santé. Davantage d'investissements dans l'enseignement secondaire et tertiaire, la santé et l'emploi décent sont essentiels à la

Figure VII

21.

Figure IX
Ratio du nombre prévu de femmes âgées de 15 à 49 ans en 2030 par rapport à celui de 2015, en fonction du niveau actuel de revenu national brut par habitant

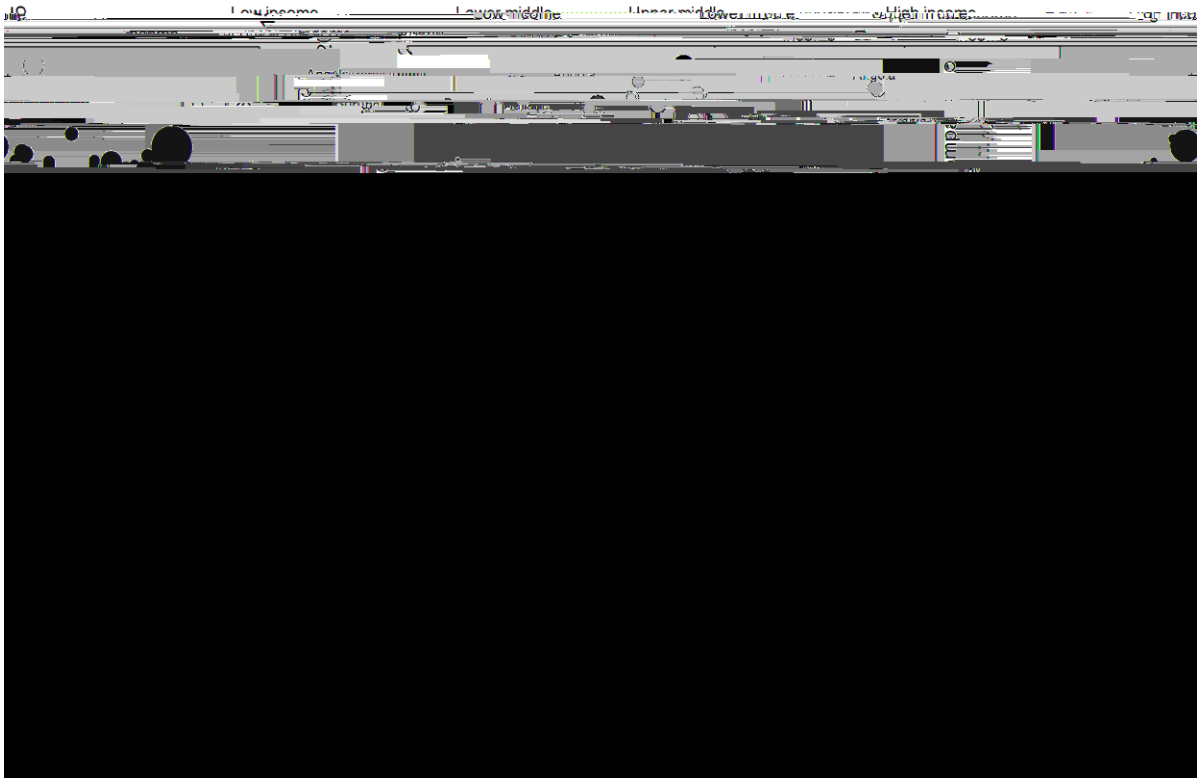

Source : *World Population Prospects: The 2012 Revision Extended Dataset* et base de données des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement 2014.

23. L'autonomisation des femmes et l'atteinte de l'égalité des sexes sont des objectifs importants en eux-mêmes, contribuant tous deux au développement durable. Le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement énumère une longue liste de domaines d'action pour éliminer les inégalités entre les femmes et les hommes, notamment : instaurer des mécanismes de nature à favoriser l'égale participation et la représentation équitable des femmes à tous les échelons de la vie politique; promouvoir l'éducation et le développement des compétences des filles et des femmes afin d'améliorer leur capacité à gagner un revenu et à devenir indépendantes; mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; garantir aux femmes l'égalité d'accès au marché de l'emploi et à la sécurité sociale; éliminer la violence à l'égard des femmes; aider les femme

35. Les migrations peuvent constituer une force motrice, aidant des millions de personnes à sortir de la pauvreté et contribuant au développement durable tant des pays d'origine que de destination, à la condition expresse que les droits de l'homme des migrants soient protégés. Les migrants comptent souvent parmi les membres les plus innovants de la société. Ils ont des points de vue culturels différents qui enrichissent les sociétés hôtes, facilitent l'échange de connaissances et de compétences et favorisent l'innovation technologique. Les migrants comblent les lacunes du marché de l'emploi, complètent les aptitudes des travailleurs natifs du pays, créent des emplois et contribuent aux systèmes de protection sociale et de retraite. Dans le même temps, l'émigration de travailleurs hautement qualifiés peut saper les efforts des pays en développement, notamment dans des secteurs critiques tels que les soins de santé et l'éducation. L'amélioration de la reconnaissance mutuelle des qualifications éducatives et professionnelles constituerait une étape importante dans la réduction de la sous-utilisation du capital humain et des compétences et permettrait aux migrants de réaliser plus pleinement leur potentiel dans les pays de destination et après leur retour.

36. De plus en plus de gouvernements ont fait preuve d'ouverture à l'égard des migrations internationales régulières au cours des dernières années, le nombre de pays adoptant des politiques pour maintenir ou augmenter le niveau d'immigration étant passé de 115, en 2005, à 138, en 2011. L'exploitation pleine et entière, durable, équitable et inclusive du potentiel de développement des migrations suppose la protection et le respect des droits de l'homme des migrants. Il faut pour cela garantir aux migrants et à leur famille l'égalité d'accès à des salaires justes et à la protection sociale, ainsi qu'aux plus hautes normes en matière de santé et d'éducation, quel que soit leur statut de migrant.

37. Les transferts de fonds sont l'un des moyens les plus tangibles par lesquels les migrations contribuent au développement des pays d'origine. En 2014, les flux estimés de transfert de fonds vers les pays en développement s'élevaient à 435 milliards de dollars, soit plus de trois fois le montant de l'aide publique au développement et nettement plus que le total des investissements étrangers directs dans tous les pays en développement à l'exception de la Chine. La réduction de cinq points de pourcentage des coûts de transaction des transferts de fonds vers les pays en développement permettrait de réaliser une économie annuelle de l'ordre de 16 milliards de dollars des États-Unis, qui pourraient servir à améliorer grandement le bien-être des migrants et de leur famille.

38. Le nombre des migrants internationaux continuant de croître au même titre que celui des pays touchés par les migrations, les pays de destination sont confrontés au problème de l'intégration d'une population de plus en plus nombreuse de migrants, comportant dans certains cas une proportion importante de migrants forcés. En 2011, la plupart des pays des régions développées et près de la moitié des 97 pays en développement pour lesquels des données sont disponibles avaient mis en œuvre des programmes visant à faciliter l'intégration des migrants.

39. Les victimes de la traite d'êtres humains, soumis à l'exploitation et à la maltraitance, forment un groupe qui mérite une attention particulière[8]. L'élimination de ce fléau est un objectif important que la communauté mondiale doit atteindre en

[8] *Global Report on Trafficking in Persons 2014* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.14.V.10).

Figure XVI
Projections probabilistes de la population en Afrique (de 0 à 14 ans) en 2030

Source : Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, projections démographiques probabilistes – basé sur *World Population Prospects: 2012 Revision* (2014). Disponible sur http://esa.un.org/unpd/ppp/index.htm.

53. Le niveau de co

et protéger l'environnement afin de répondre aux besoins des générations actuelles et futures. Fondamentalement, le Programme d'action place l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens et le renforcement du respect de leurs droits de l'homme. Il prône l'autonomisation des femmes, en tant qu'objectif important en soi et moyen essentiel pour améliorer la qualité de vie de tous. Ces conclusions ont été soutenues et réaffirmées par les États Membres à de nombreuses occasions ultérieures, notamment le 22 septembre 2014 au cours de la vingt-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale, convoquée pour évaluer l'état de mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Lors de cette session, beaucoup d'États Membres ont renouvelé leur soutien politique au maintien du caractère central du Programme d'action et à l'intégration pleine et entière des principes et objectifs qui y sont définis dans le Programme de développement pour l'après-2015.